

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/6
11 septembre 2003

(03-4761)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

ITALIE
AU NOM DE LA PRÉSIDENTE DE
L'UNION EUROPÉENNE

Déclaration de S.E. M. Antonio Marzano
Ministre des activités productives

En outre, il convient de mentionner que bien que les tarifs de l'Union européenne ne soient pas plus élevés que ceux de bon nombre d'autres pays, nous demeurons déterminés à réduire et à harmoniser les droits.

J'espère que les démarches que nous avons entreprises récemment avec les États-Unis afin de faire converger nos positions différentes pourront accroître les possibilités de trouver des solutions acceptables en ce qui concerne le dossier difficile de l'agriculture. L'Union européenne et les États-Unis ont fait preuve d'un grand sens des responsabilités dans le domaine du commerce international, et ils sont convenus des éléments de base d'une solution dont pourraient tirer parti tous leurs partenaires de l'OMC et qui répond notamment, au vu du mandat donné à Doha, aux intérêts et aux besoins des pays en développement et des pays les moins avancés.

S'agissant de l'accès aux marchés pour les produits non agricoles, je tiens à dire que la réduction des droits de douane, l'abaissement des crêtes tarifaires et l'élimination des obstacles non tarifaires stimuleront les échanges, créeront davantage de richesses et réduiront la pauvreté. C'est la voie à suivre et j'espère que les "modalités concernant les négociations", que nous allons examiner, nous aideront à poursuivre sur cette voie en vue d'arriver à une plus grande ouverture des marchés.

Certes, nous avons certaines préoccupations. En particulier, la réduction des droits de douane dans certains secteurs spécifiques – tels les textiles – devrait être harmonisée et mise en œuvre par tous.

En ce qui concerne les questions de Singapour, nous demandons à tous nos partenaires d'appuyer le lancement de nouvelles négociations, car nous sommes convaincus que celles-ci contribueront à stimuler la croissance dans tous les pays.

Par conséquent, notre demande tient compte des questions de développement et elle est conforme au principe mis en exergue dans le Programme de Doha pour le développement, à savoir la préservation du "champ du politique" pour tous les partenaires.

C'est une

Je voudrais pour terminer faire part de mon entière satisfaction à la suite de la conclusion de l'accord relatif au paragraphe 6 de la Déclaration de Doha sur les ADPIC et la santé publique, qui marque à la fois l'achèvement d'un processus important et le point de départ d'une coopération plus efficace entre les pays industrialisés et les pays en développement. J'espère que cet accord montrera la voie à suivre pour mener à bien cette Conférence.

Si nous réussissons à accomplir notre mandat en vue de faciliter la croissance économique mondiale, nous inciterons les autres organisations internationales à suivre notre exemple, parce que seule la cohérence de toutes les politiques permettra d'offrir une vie meilleure aux futures générations.
